

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMILTON OBLIGATION FLEXIBLE PART D (Code ISIN : FR0011257823)

Cet OPCVM est géré par AMILTON ASSET MANAGEMENT

Objectifs et Politique d'investissement

Classification : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectif de gestion : Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'EONIA capitalisé + 3%, sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

Indicateur de Référence : : EONIA capitalisé + 3%. L'indice EONIA exprime le taux de marché monétaire européen et se compose de la moyenne des taux d'intérêt des opérations au jour le jour d'un échantillon de 57 banques, calculé par la Banque Centrale Européenne. Le code Bloomberg de l'EONIA capitalisé est OISEONIA Index.

Politique d'investissement : Le Fonds investira principalement sur les obligations et autres titres de créance internationaux. Il pourra être investi sur des obligations d'Etats et des obligations privées. En termes de notation, ces investissements pourront être effectués sur des titres publics ou privés émis par des entités notées « Investissement Grade » ou « High Yield ». Pour la sélection des titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Différentes stratégies de gestion seront mises en œuvre afin de permettre une allocation reflétant les analyses macro-économiques de l'équipe de gestion :

- une analyse micro-économique permet de déterminer l'allocation relative aux dettes publiques et aux dettes privées. Les analyses peuvent provenir des équipes de gestions et/ou avoir été réalisées par des équipes extérieures à la société.
- un positionnement sur la courbe des taux : positionnement sur une partie de la courbe des taux ou sur une maturité particulière ;
- une allocation entre émetteurs privés et émetteurs publics : risque de crédit, répartition sectorielle ;
- une gestion de la sensibilité globale du portefeuille.

A titre accessoire (10% maximum de l'actif du fonds), le Fonds pourra s'exposer sur les marchés actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations et investir en OPCVM ou FIA.

Il est investi jusqu'à 100% en obligations de tous émetteurs, entre -10% et 10% en actions de toutes capitalisations de toutes zones géographiques et jusqu'à 10% de l'actif net, en OPC.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) et des titres intégrant des dérivés, (via des obligations convertibles dans la limite de 30% de l'actif net du fonds), sur les taux, les actions et les devises dans la limite de l'objectif de gestion, dans un but d'exposition et/ ou de couverture du portefeuille

Il résultera de l'exposition en titres en direct, en OPC et de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs :	Exposition Minimum	Exposition Maximum
Marché de taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des actions	-10%	+10%
Fourchette de sensibilité	-3	6
Exposition au risque de change	0%	100%

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée minimale de placement recommandée : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 3 ans.

Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de l'établissement de la valeur liquidative **avant 11 heures** auprès du dépositaire :

CACEIS BANK FRANCE
1-3 Place Valhubert
75 013 Paris

et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est quotidienne et calculée à J+1. Le règlement sera réalisé en J+3.

Profil de risque et de rendement :

A Risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 3 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 3 résulte de l'exposition en titres de créance principalement et aux marchés actions et de change

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Frais : Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne soit distribué (sortie).	

Frais prélevés par les fonds sur une année

Frais Courants	1.38%
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2014 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	20% TTC de la surperformance lorsque la performance dépasse la performance de l'indicateur de référence (EONIA capitalisé+3%)
	Aucune commission de surperformance n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent.

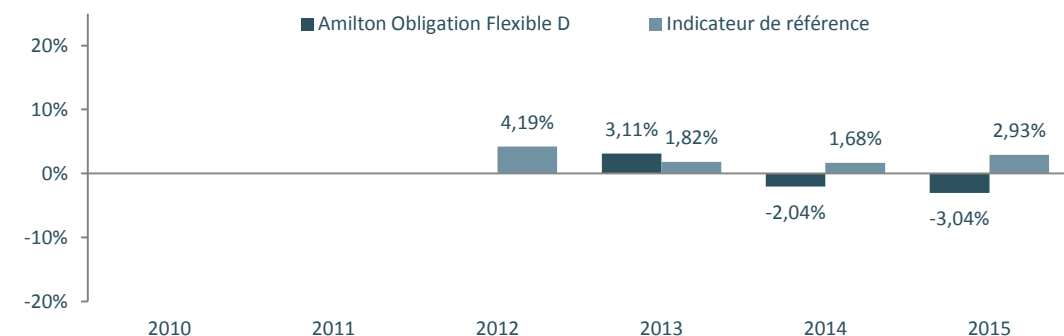
Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « **Informations sur les frais, commissions et la fiscalité** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.amilton-am.fr

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Performances Passées de l'OPCVM



L'indicateur de référence est :

- 1- l'IBOxx 1-3 ans, coupons nets réinvestis, depuis la création de la Part et jusqu'au 06 juillet 2015 inclus
- 2- EONIA +3%, à partir du 07 juillet 2015

Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais Courant
- Commissions de performance
- Commissions de mouvement

Cette part a été créée le 6 juin 2012.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations Pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK France 1-3 Place Valhubert 75 013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite, dans un délai de huit jours ouvrés, auprès d'Amilton Asset Management- 49 avenue Franklin Roosevelt – 75008 Paris (documents également disponibles sur le site internet de la société : www.amilton-am.fr).

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion ; la valeur liquidative est également disponible sur le site internet de la société : www.amilton-am.fr
Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion : contact-am@amilton.fr

Fiscalité : L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins values sont imposables entre les mains de ses porteurs. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société (www.amilton-am.fr)).

La responsabilité d'AMILTON ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par La France et réglementée par l'AMF
AMILTON ASSET MANAGEMENT est agréée par La France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **22/02/2016**